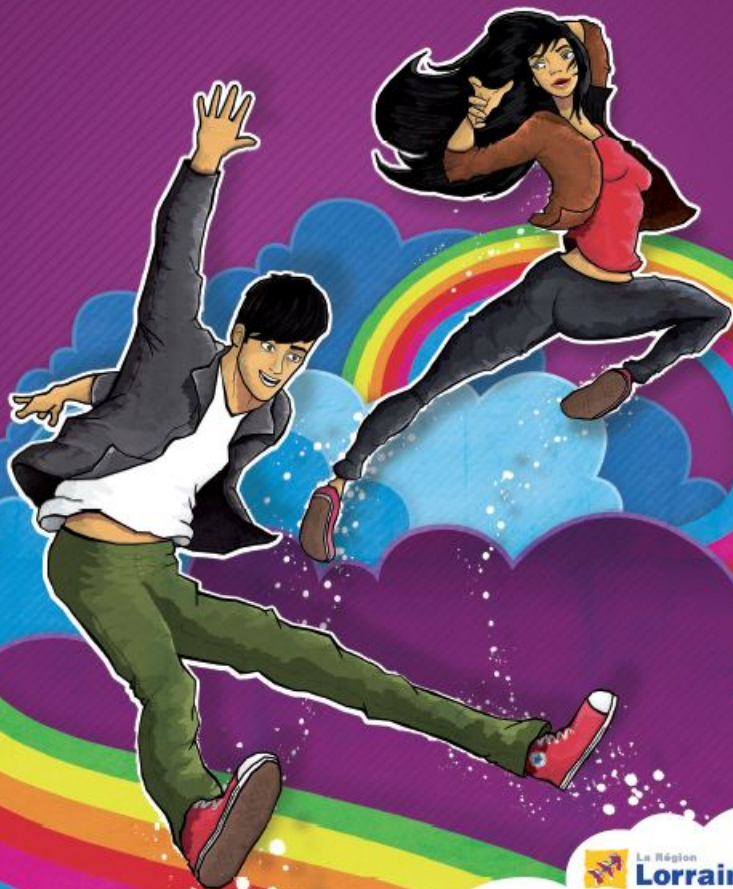


Apprentissage

Un métier + une formation = un emploi + un salaire



La Région
Lorraine

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DE RÉGION LORRAINE



Chambre de Commerce
et d'Industrie
de la Région Lorraine

Les avantages de l'apprentissage

Un apprenti est rémunéré :

La rémunération varie selon la durée du contrat et l'âge de l'apprenti. Elle est calculée en un pourcentage du Smic, et varie de 25 à 78 % du salaire minimum. Certaines conventions collectives prévoient des % supérieurs à ces minimums.

	16-17 ans	18-20ans	21 ans et + (*)
1 ^{re} année	25 %	41 %	53 %
2 ^e année	37 %	49 %	61 %
3 ^e année	53 %	65 %	78 %

* % du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé.
> Il est plus favorable

Un apprenti trouve un emploi plus facilement :

Ce mode de formation préserve du chômage et de l'emploi précaire... En effet, les statistiques démontrent que l'apprenti signe plus rapidement un contrat de travail à temps plein avec une rémunération supérieure qu'un jeune issu d'une formation « classique ».

Un apprenti bénéficie :

- du statut de salarié,
- de la Sécurité Sociale,
- du maintien des allocations familiales jusqu'à 20 ans si son salaire est inférieur à 56 % du Smic,
- de l'exonération de l'impôt sur le revenu pour la fraction de salaire n'excédant pas le plafond prévu (renseignement auprès du centre des impôts),
- de cinq semaines de congés payés par an,
- de la carte nationale d'apprenti.



L'avis de...

Florent Bonneau,
étudiant à l'ICN (Institut Commercial de Nancy)

« J'ai une formation d'ingénieur, un Bac+5 obtenu à Paris à l'UTC. C'est l'opportunité d'obtenir une vision transverse de l'industrie qui m'a mené à l'apprentissage à la Sovab en étant inscrit pour une année en école de commerce à l'ICN à Nancy. Avantage non négligeable, le coût de ma formation est pris en charge par l'entreprise, de plus, je voulais mettre un pied dans un grand groupe. Contrairement à un stagiaire qui reste sur des périodes plus courtes, l'apprenti fait partie de l'entreprise pour de longues périodes, il est chargé de missions spécifiques définies à son entrée, et répondant à des besoins réels de l'entreprise. Cela signifie aussi plus de responsabilités, d'autonomie, et un salaire. L'apprentissage permet une connaissance de l'entreprise, de ses modes de fonctionnement, et débouche parfois sur une embauche. Au cours de cet apprentissage, mes missions ont consisté en la mise en place d'un indicateur de qualité, mais j'ai aussi été détaché sur des missions plus techniques, notamment pour le département ingénierie véhicules décentralisée. »

Prépare ton entretien avec les entreprises !

La réussite de ta recherche de contrat dépend notamment de ta **motivation** et de l'**argumentaire** que tu pourras présenter auprès des chefs d'entreprise que tu solliciteras lors de tes démarches... D'où l'intérêt de bien se préparer !

Sois capable de répondre aux questions suivantes :

- En quoi consiste le métier dans son ensemble ?
- Comment se déroule une journée de travail ?
- Quelles sont les qualités requises pour exercer le métier ?
- Quelles sont les conditions physiques nécessaires pour exercer le métier ?
- Quels sont les horaires de travail ?
- Est-ce que je vais travailler seul ou en équipe ?
- Quels sont les côtés positifs et les difficultés du métier ?
- Quel est le niveau scolaire attendu pour débiter ma formation ?
- Quels sont les diplômes nécessaires pour exercer ce métier ?



L'avis de...

Clément Sosoé,
directeur du CFA du BTP de Pont-à-Mousson

« La particularité de l'apprentissage, c'est d'abord le contrat entre l'entreprise et son futur salarié. Le jour de l'entretien, rien n'empêche de venir accompagné de ses parents. C'est une garantie que l'apprenti est bien encadré. Par contre, hors de question de laisser parler les parents à votre place. L'entretien se passe entre le chef d'entreprise et le jeune. Ce jour-là, il faut montrer sa motivation, la faire ressentir à l'entreprise ! C'est un critère encore plus important que le niveau scolaire. Car il peut aussi arriver que l'entrepreneur demande à consulter les bulletins des années précédentes. L'apprentissage, ne l'oubliez pas, est à la fois le lieu où l'on apprend les matières générales, les technologies, et leur mise en œuvre à l'atelier. Le jour de

l'entretien, le futur apprenti doit aussi se sentir bien avec son futur employeur. Car celui-ci a un rôle très important dans l'alternance, forcément complémentaire avec le CFA. Pour ce faire, l'implication doit être réelle de chaque côté. L'apprenti doit être conscient que, dans l'entreprise comme au CFA, les règles sont les mêmes, tant du côté professionnel que comportemental. L'apprenti est dans la professionnalisation et la responsabilisation. »



SARIL

Bourse d'apprentissage

Pour retrouver toutes les offres d'apprentissage des entreprises lorraines, rendez-vous sur le site du Service Apprentissage Recherche Information Lorraine : **www.saril.org**



→ Toutes les **offres** disponibles sur tout le territoire lorrain d'un **simple clic!**



Les contacts utiles

Les CCI, les CMA et les CA de Lorraine

Les Chambres de commerce et d'industrie territoriales de Lorraine (CCI) et les Chambres de métiers et de l'artisanat (CMA) accueillent, informent et conseillent les jeunes pour faciliter leur orientation dans leurs Centres d'Aide à la Décision (CAD) et les points d'Accueil et d'information (Points A).

LES CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE TERRITORIALES DE LORRAINE

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE TERRITORIALE DE MEURTHE-ET-MOSELLE
www.nancy.cci.fr
0820 20 30 39

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE TERRITORIALE DE LA MEUSE
www.meuse.cci.fr
03 29 76 83 00

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE TERRITORIALE DE LA MOSELLE
www.moselle.cci.fr
03 87 52 31 00

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE TERRITORIALE DES VOSGES
www.vosges.cci.fr
0820 20 30 39

LES CHAMBRES DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT EN LORRAINE

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE MEURTHE-ET-MOSELLE
www.cma-nancy.fr
03 83 95 60 60

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA MEUSE
www.cma-meuse.fr
03 29 79 20 11

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA MOSELLE
www.cma-moselle.fr
0820 857 057

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DES VOSGES
www.cma-vosges.fr
03 29 69 55 55

LES CHAMBRES D'AGRICULTURE EN LORRAINE

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE MEURTHE-ET-MOSELLE
www.meurthe-et-moselle.chambagri.fr
03 83 93 34 10

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA MEUSE
www.meuse.chambagri.fr
03 29 76 29 29

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE MOSELLE
03 87 66 12 30

CHAMBRE D'AGRICULTURE DES VOSGES
www.cda-vosges.fr
03 29 29 23 23

ET ENCORE BIEN D'AUTRES POINTS RESSOURCES :

www.saril.org
Ce site vous permet de consulter les offres d'apprentissage

collectées par les chambres consulaires (Chambres de Métiers, d'Agriculture, de Commerce et d'Industrie) des quatre départements lorrains.

www.ci-lorraine.fr
Le site du Conseil régional de Lorraine vous informe sur l'actualité de l'apprentissage en Lorraine. Vous y trouverez également les adresses des CFA en Lorraine.

www.pole-emploi.fr
Ce site vous permet de consulter les offres d'embauche, de déposer votre CV. Vous y trouverez des conseils pour bâtir votre projet professionnel et des informations sur les métiers.

www.onisep.fr
Toutes les informations sur les formations, les établissements du CAP au Bac + 8, des fiches et des vidéos sur les métiers.

Les développeurs de l'apprentissage

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE RÉGION LORRAINE

MEURTHE-ET-MOSELLE
SYLVAIN PHILIPPON
03 83 85 54 54
sphilippon@nancy.cci.fr

DOMINIQUE SACLE
03 83 95 36 10
dsacle@nancy.cci.fr

CHRISTELLE VIALET
03 83 85 61 22
cvialet@nancy.cci.fr

STÉPHANE SPINDLER
03 83 95 44 93
sspindler@nancy.cci.fr

KARINE MARTINOT
03 83 85 54 54
kmartinot@nancy.cci.fr

DAHIELLE COLSON
03 83 85 54 54
dcolson@nancy.cci.fr

FLORENCE VANDLI
03 83 85 54 54
fvandli@nancy.cci.fr

KARINE CHOLLE
03 83 85 54 54
kcholle@nancy.cci.fr

BRIGITTE GUYOT
03 83 85 54 54
bguyot@nancy.cci.fr

MEUSE
SYLVIE SIMMONET
03 29 76 83 13
sylvie.simmonet@meuse.cci.fr

MOSELLE
SONIA STECKLER
03 87 39 46 42
ssteckler@moselle.cci.fr

VOSGES
FRANCIS HUMBERT
03 29 56 80 72
fhumbert@vosges.cci.fr

CHAMBRE RÉGIONALE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT EN LORRAINE

MEURTHE-ET-MOSELLE
ANNE-MARIE GEORGE
(Secteur Nancy)
03 83 95 60 48
anne-marie-george@cm-nancy.fr

GÉRALDINE JAISEL
(Secteur Lunéville)
03 83 95 60 81
geraldine-jaisel@cm-nancy.fr

ISABELLE VOMSCHEID
(Secteur Toul)
03 83 95 60 45
isabelle-vomscheid@cm-nancy.fr

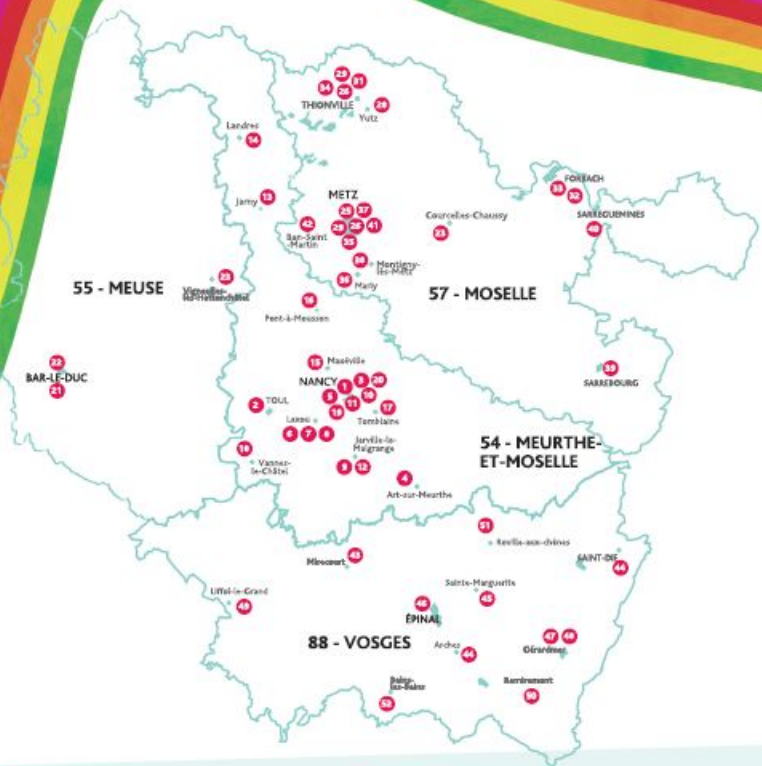
PHILIPPE WINTER
(Secteur Briey Longwy)
03 83 95 60 54
philippe-winter@cm-nancy.fr

MEUSE
SERGINE PICHELIN
03 29 79 76 83
s.pichelin@cma-meuse.fr

MOSELLE
DAVY BORDIER
03 82 59 15 89
poletionville@cm-moselle.fr

VOSGES
FRANCHÉ FRICADEL
03 29 69 55 90
f.fricadel@cma-vosges.fr

ERIC SIMONIN
03 29 69 55 88
e.simonin@cma-vosges.fr



54 CFA DE SARREBOURG

- Sarrebourg**
 • 03 87 03 61 62
 • www.ac-nancy-metz.fr
 • ce.0572761@ac-nancy-metz.fr

54 CFA DE SARREGUIMINES

- Sarreguimines**
 • 03 87 95 05 50
 • www.ac-nancy-metz.fr
 • cfasarreguimines@yahoo.fr

54 CFA SCHUMAN

- Metz**
 • 03 87 76 40 36
 • www.ac-nancy-metz.fr
 • cfa.schuman-metz@wanadoo.fr

54 CFA DE L'IRTS

- Ban-Saint-Martin**
 • 03 83 93 36 57
 • www.irts-lorraine.fr
 • cfa.social@irts-lorraine.fr

88 / VOSGES

54 CFA AGRICOLE

- Mirecourt**
 • 03 29 37 49 77
 • www.epgla.vosges.educagri.fr
 • cfa.vosges@educagri.fr

54 CFA DU BÂTIMENT

- Arches**
 • 03 29 32 72 29
 • www.cfa-arches.fr
 • cfabtp.arches@ccca-btp.fr

54 CFA DE LA CCIT

- DES VOSGES**
Sainte-Marguerite
 • 03 29 56 80 72
 • www.vosges.ccl.fr
 • cfa@vosges.ccl.fr

54 CFA PÔLE DES MÉTIERS

- DES VOSGES**
Épinal
 • 03 29 69 21 88
 • www.cfa-epinal.fr
 • contact@cfa-epinal.net

54 CFA PAPETIER

- Gérardmer**
 • 03 29 63 22 03
 • www.cfa-papetier.com
 • cfa@cfa-papetier.com

54 CFA HÔTELIER

- Gérardmer**
 • 03 29 63 37 70
 • www.cfahotelgerardmer.free.fr
 • ce.0881108@ac-nancy-metz.fr

54 CFA DE L'AMÉUBLEMENT

- Liffol-le-Grand**
 • 03 29 06 60 60
 • www.alpha-estnord.fr
 • contact@alpha-estnord.fr

54 CFA PATRIMOINE

- ARCHITECTURAL - ART DE LA PIERRE**
Remiremont
 • 03 29 62 04 84
 • www.lgoccamilleclaudel.net
 • ce.0881140@ac-nancy-metz.fr

54 CFA AGRICOLE

- Roville-aux-Chênes**
 • 03 29 65 33 92
 • www.roville.fr
 • cfa.roville@wanadoo.fr

54 CFA DES MÉTIERS

- DE LA PISCINE**
Bains-les-Bains
 • 03 29 66 67 80
 • www.formation-piscines.com
 • ce.0880001@ac-nancy-metz.fr

Pratique

Les CFA en Lorraine

54/ MEURTHE-ET-MOSELLE

1 CFA DES MÉTIERS DE LA BANQUE ET DE LA FINANCE

Nancy

- 03 83 93 31 10
- www.banque-apprentissage.com
- nancy@banque-apprentissage.com

2 CFA EN AGRICULTURE

Toul

- 03 83 43 01 33
- www.educalor.com
- cfa.meurthe-et-moselle@educagri.fr

3 CFA DE L'IRTS

Nancy

- 03 83 93 36 57
- www.irts-lorraine.fr
- cfa.social@irts-lorraine.fr

4 CFA DE L'AREP

Art-sur-Meurthe

- 03 83 33 40 00
- www.bosserville.com
- lgosse-st-michel@bosserville.com

5 CFA DE L'AUTOMOBILE ET DES MÉTIERS DE L'INDUSTRIE

Nancy

- 03 83 37 99 45
- www.cfa-ami.fr
- ce.0542414@ac-nancy-metz.fr

6 CFA DE LA CCIT DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Laxou

- 03 83 95 36 26
- www.ccfomation54.fr
- cfa@nancy.cci.fr

7 CFA RÉGIONAL ADAPTÉ

Laxou

- 03 83 95 44 94
- www.ccfomation54.fr
- cfarsa@nancy.cci.fr

8 CEPAL

Laxou

- 03 83 95 52 50
- www.cma-nancy.fr
- daniel-bissat@cm-nancy.fr

9 CFA DES COMPAGNONS DU DEVOIR

Jarville-la-Malgrange

- 03 83 57 81 10
- www.compagnons-du-devoir.com
- compagnonsnancy@compagnons-du-devoir.com

10 CFA DES MÉTIERS DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT

Nancy

- 03 83 68 28 70
- www.cfa-eau-environnement.com
- contact@cfa-eau.com

11 CFA DE L'INDUSTRIE HÔTELIÈRE

Nancy

- 03 83 35 57 40
- www.cfarestauration54.com
- cth_54@wanadoo.fr

12 CFA DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE

Jarville la Malgrange

- 03 83 15 83 83
- www.aft-ilm.com
- patricia.schiller@aft-ilm.com

13 CFA JEAN-ZAY

Jarny

- 03 82 46 53 77
- www.ac-nancy-metz.fr/cfa/jean-zay
- ce.0561516@ac-nancy-metz.fr

14 CFA DES MÉTIERS DE LA SÉCURITÉ

Landres

- 03 82 21 86 08
- www.cfalandres.fr
- jose.schmitz@ac-nancy-metz.fr

15 CFA DE L'INDUSTRIE

Maxéville

- 03 83 95 35 32
- www.cfa-l-nancy.com
- d.simon@cf-nancy.com

16 CFA DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

Pont-à-Mousson

- 03 83 81 65 65
- www.cfapam.net
- cfabtp.pontmousson@ccca-brp.fr

17 CFA DES MÉTIERS DES SERVICES

Tomblaine

- 03 83 20 27 86
- www.ac-nancy-metz.fr/cfa/services
- ce.0542413@ac-nancy-metz.fr

18 CFA DES ARTS VERRIERS

Vannes-le-Château

- 03 83 25 49 90
- www.cerlav.fr
- info@cerlav.fr

19 CFA MÉTIERS DES ARTS DE LA SCÈNE

Nancy

- 03 83 85 33 20
- www.opera-national-lorraine.fr
- cfa@opera-national-lorraine.fr

20 CFA DU CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS

Nancy

- 0810 15 10 14
- www.cnam-lorraine.fr
- cnam@cnam-lorraine.fr

55/ MEUSE

21 CFA AGRICOLE

Bar-le-Duc

- 03 29 79 64 83
- www.eplagro55.fr
- cfa.meuse@educagri.fr

22 CFA LOUIS-PIROUX

Bar-le-Duc

- 03 29 79 47 13
- www.cfa-bar-le-duc.com
- cfa@cfa-bar-le-duc.com

- 23 CFA DES MAISONS FAMILIALES RURALES Vigneulles-lès-Hattonchâteau
- 03 29 89 30 34
- www.mfvigneulles.com
- cfamfr.Lorraine@mfr.asso.fr
- ou
- fr.Champagne-Lorraine@mfr.asso.fr

57/ MOSELLE

24 CFA AGRICOLE

Courcelles-Chaussey

- 03 87 64 12 48
- www.epla.meuse.educagri.fr
- cfa.metz@educagri.fr

25 CFA ASTIER

Metz

- 03 87 75 88 33
- www.cfa-astier.net
- info@cfa-astier.fr

26 CFA DES MÉTIERS COMMERCIAUX ET FINANCIERS

Metz

- 03 87 37 66 58
- www.cfa-mcf.com
- cfa-mcf@cfam.com

27 CFA LA BRIQUERIE

Thionville

- 03 82 53 80 88
- www.briquerie.net
- cfabriquerie@cm-moselle.fr

28 CFA DE L'INDUSTRIE

Yutz

- 03 82 82 43 80
- www.cfa-moselle.com.fr
- cfasin@cfai-moselle.com.fr

29 CFA DES INDUSTRIES DU NUCLÉAIRE

Thionville

- 03 82 53 80 41
- ce.0572755@ac-nancy-metz.fr

30 CFA DE LA CCIT DE LA MOSELLE

Metz

- 03 87 39 46 00
- www.moselle.cci.fr
- cci@moselle.cci.fr

31 CFA ÉCOLE PRATIQUE DES MÉTIERS (EPDM)

Thionville

- 03 82 59 16 82
- www.cma-moselle.fr
- cfathionville@cm-moselle.fr

32 CFA CAMILLE WEISS

Forbach

- 0820 857 057
- www.cma-moselle.fr
- cfaforbach@cm-moselle.fr

33 CFA BLAISE-PASCAL

Forbach

- 03 87 29 33 10
- www.ac-nancy-metz.fr
- ce.0570033@ac-nancy-metz.fr

34 CFA SOPHIE GERMAIN

Thionville

- 03 82 59 86 10
- ce.0572339@ac-nancy-metz.fr

35 CFA HÔTELIER

Metz

- 03 87 36 81 80
- www.ac-nancy-metz.fr/cfa/hoteliermetz
- cfa.hotelier@laposte.net

36 CFA DES MÉTIERS DE L'AUTOMOBILE

Marly

- 03 87 63 16 00
- www.3-ac-nancy-metz.fr/cfa/metiers-automobiles-marly
- ce.0570062@ac-nancy-metz.fr

37 CFA ERNEST-MEYER

Metz

- 0820 857 057
- www.cma-moselle.fr
- cfamet@cm-moselle.fr

38 CFA DU BÂTIMENT

Montigny-lès-Metz

- 03 87 63 71 08
- www.cfabtp-moselle.org
- info@cfabtp-moselle.org

Édito

Choisir une orientation, puis une formation, est une étape importante de ta vie.

Avec l'apprentissage, tu peux préparer de nombreux métiers, avec des formations qui te mèneront du CAP jusqu'à BAC + 5, contrairement à certaines idées reçues.

Si tu as envie d'un métier, d'une formation et d'un salaire, l'apprentissage est sans doute la réponse que tu attends.

Auprès d'une entreprise qui t'accompagnera pendant ta formation, tu apprendras le métier de ton choix, dans une forme qui te convient et qui mène elle aussi à la réussite.

Pour faciliter ta vie d'apprenti, le Conseil Régional de Lorraine t'accompagne également avec des aides concrètes et ciblées. Pour exemple : des aides au transport, à l'hébergement, à la restauration, au petit équipement...

Avec ce guide, financé par la Région Lorraine, les Chambres de commerce et d'industrie et les Chambres de métiers et de l'artisanat t'aident dans tes recherches et te permettent de préparer ton avenir dans les meilleures conditions !

Document produit par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Région Lorraine et la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat avec l'appui financier du Conseil Régional de Lorraine. Éditeur : Chambre de Commerce et d'Industrie de Région Lorraine. Responsable de la publication : Jean-René Dubois (CCI de Région Lorraine). Responsables de la rédaction : Marie-Odile Vautrin (CCI de Région Lorraine) et Thierry Latache (Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat). Conception éditoriale et graphique, rédaction : TEMA | presse (03 87 69 18 01). Crédits photos : TEMA. Impression : Groupe Socosprint Imprimeurs, 88 000 Epinal. Dépôt légal : octobre 2011.



Sommaire

Cinq bonnes raisons de choisir l'apprentissage	p.3
Tes cinq étapes pour devenir apprenti	p.4
Un contrat de travail, un diplôme, un salaire	p.5
Un domaine, une carrière, un métier spécifique	p.6-7
Ton contrat	p.8
Ton diplôme : plusieurs votes vers l'emploi	p.9
Les avantages de l'apprentissage	p.10
Prépare ton entretien avec les entreprises	p.11

Les centres de formation d'apprentis en Lorraine
Tes contacts utiles

Cinq bonnes raisons de choisir l'apprentissage

1 - La voie de l'apprentissage ouvre aux jeunes **une filière complète de formation**, du CAP (niveau V) aux diplômes des grandes écoles ou d'ingénieurs (niveau I), tout en leur offrant un contrat de travail et des garanties solides d'insertion professionnelle et sociale.

3 - Les formations en apprentissage permettent **un accès à une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme ou un titre reconnu**, avec des certifications inscrites au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

2 - **Bien formé**, auprès des professionnels qu'il côtoie au quotidien, l'apprenti acquiert un savoir-faire et un savoir-être, une expérience de l'entreprise qui lui donneront peut-être l'envie de se lancer dans l'aventure de l'entrepreneuriat ! Pour devenir son propre patron !

4 - **Ouverture sociale de l'apprentissage** : le manque de moyens financiers est l'un des principaux freins à la poursuite d'études, particulièrement dans le supérieur. L'apprentissage, en exonérant l'apprenti des droits de scolarité et en lui permettant de bénéficier d'une rémunération, permet de poursuivre des études dans des conditions financières facilitées.

5 - **La carte nationale d'apprenti** délivrée par le centre de formation permet de faire valoir la spécificité de son statut auprès de tiers et de bénéficier de réductions tarifaires (activités culturelles, transports collectifs, restauration). Les apprentis des métiers ont ainsi des droits identiques à ceux des étudiants. C'est nouveau !



L'avis de...

Jean-Pierre Camalet,
patron de Vincipontain Auto à Neuves-Maisons

« J'ai aussi commencé comme apprenti. La première chose, c'est qu'il faut choisir un métier que l'on aime, savoir ce que l'on a envie de faire. Dans mon cas, j'ai toujours été fan de l'automobile, et j'ai fait de ma passion mon métier. Ce n'est pas toujours possible. Il faut aussi convaincre son entourage, ses parents, leur faire comprendre qu'un métier manuel n'est pas déshonorant, bien au contraire. En apprentissage, le jeune apprend sur le tas comme on dit, c'est tellement mieux ! Au contact des professionnels, il gagne en maturité. Avec son salaire, l'apprenti apprend aussi la gestion de son argent. Il est en contact avec la réalité de la vie, du terrain. Avec un emploi à la clef s'il a l'envie de travailler. Les anciens apprentis deviennent souvent à leur tour maîtres d'apprentissage, avec une certaine fierté à former d'autres jeunes. Cette voie peut mener à la création d'entreprise, pour celles et ceux qui seront motivés, et qui ne se décourageront pas devant tout l'administratif ! »

Tes 5 étapes pour devenir apprenti



1. Choisis ton métier et ton diplôme

Pour faire ton choix parmi tous les domaines d'activité, fais appel à ton bon sens, et à plusieurs autres critères. Quels sont tes centres d'intérêt, tes aptitudes (personnelles, intellectuelles, scolaires) ? Renseigne-toi sur le marché de l'emploi, sur les débouchés du métier envisagé, en faisant des stages, en lisant de la documentation, en rencontrant des professionnels sur des forums. Intéresse-toi aux différents diplômes susceptibles d'être préparés par l'apprentissage dans un secteur (possibilité d'enchaînement de contrats).

Le choix d'un métier est aussi un choix de vie. Prends le temps d'y réfléchir et d'en parler autour de toi.

2. Trouve une entreprise d'accueil

C'est la condition absolument nécessaire pour s'inscrire au centre de formation d'apprentis (CFA). Cible ta recherche, consulte les offres.

Tu peux demander conseil à ta Chambre de commerce et d'industrie, ta Chambre de métiers et de l'artisanat, ta Chambre d'agriculture, consulter le site saril.org, pole-emploi.fr, lire la presse, sans oublier les démarches spontanées qui donnent de très bons résultats !

Pour de plus amples informations, tu peux aussi joindre le CFA qui procédera à une évaluation du projet à travers des séances d'informations, des entretiens, des tests, des conseils sur les entreprises qui veulent des apprentis.

3. Signe ton contrat

Le formulaire est envoyé ou remis aux employeurs qui en font la demande au service apprentissage de la Chambre de commerce et d'industrie, de la Chambre de métiers et de l'artisanat ou de la Chambre d'agriculture.

Le contrat est à signer par l'employeur et l'apprenti (et ses parents s'il est mineur).

4. Inscris-toi dans un CFA

L'employeur ou l'apprenti peuvent le faire indifféremment l'un ou l'autre sur présentation de la photocopie du contrat.

5. C'est parti pour ton apprentissage

En entreprise à temps plein (39 ou 35 h), si le contrat débute pendant les vacances scolaires d'été, puis en alternance à partir de septembre ou octobre.



Un contrat de travail un diplôme, un salaire

Tu es âgé de 16 à 25 ans révolus ? Tu as 15 ans et tu es issu d'une classe de 3^e ? Alors tu peux te former par apprentissage. Tu apprendras un métier et te prépareras à un diplôme en recevant une formation en entreprise complétée par des cours en Centre de Formation d'Apprentis (CFA).

En Lorraine, 18 secteurs professionnels sont ouverts à l'apprentissage.

Ils te permettront de faire un choix varié de diplômes et de métiers :

Plasturgie

Métiers de
l'industrie

Polyculture, élevage

bâtiment et travaux publics

Commerce, Énergies nouvelles
distribution, vente

Métiers de
l'automobile

Sécurité qualité

FORÊT, ESPACES VERTS

Métiers d'art

Hôtellerie restauration

Santé, social

ALIMENTATION

Banque, assurances,
immobilier

Soins personnels

Gestion, secrétariat,
accueil

informatique,
communication

Sport
Animation

Transport,
logistique

Un domaine, une carrière et un métier très spécifiques

Pour t'aider à identifier les métiers et les secteurs que tu peux choisir en apprentissage, quelques-uns sont recensés ici. La liste n'est toutefois pas exhaustive, d'autres activités existent, renseigne-toi donc auprès de tes contacts !

Dans le bâtiment et les travaux publics, on trouve des métiers qui s'exercent plutôt à l'extérieur comme la maçonnerie, la charpente, la couverture, la conduite d'engins de chantier, la pose de canalisations ou la construction de routes. D'autres s'exercent essentiellement à l'intérieur comme la plomberie, le chauffage, le carrelage, la peinture, la plâtrerie, la plaquisterie ou encore la menuiserie.

Dans les métiers industriels, on peut être amené à faire de la maintenance, de l'entretien des équipements industriels (tant au niveau hydraulique, électrique, pneumatique), du pilotage de systèmes de production automatisée, du contrôle industriel et de la régulation automatique, de la conception de produits industriels, ou encore un métier du nucléaire.

Dans le secteur automobile, au-delà des métiers traditionnels comme la mécanique automobile, des motos, cycles, poids lourds, matériels de parcs et jardins, d'engins de chantier ou des tracteurs ou bien la carrosserie et la peinture en carrosserie, il faut retenir la grande diversité et complexité du niveau d'intervention sur l'électronique embarquée des véhicules.

Dans les métiers agricoles, il peut s'agir des travaux forestiers, paysagers, des métiers de l'élevage

(bovins, ovins, porcins, canins, félins,...), de la production de céréales, de la maréchalerie et même des activités hippiques.

Dans l'hôtellerie-restauration, il est possible de se diriger vers les services (hôteliers, en salle ou en café brasserie), la sommellerie, en contact direct avec la clientèle ou bien plutôt participer à la fabrication et à la réalisation en cuisine, qu'elle soit traditionnelle ou rapide.

Dans l'alimentation, nommée « métiers de bouche », le choix est vaste là encore : boucher, charcutier, traiteur, boulanger, pâtissier, chocolatier-confiseur.

Dans les métiers de la santé, cela va de la petite enfance, des services aux personnes, jusqu'à la prothèse dentaire, la préparation en pharmacie, et pour le social, on retrouve les métiers de moniteur-éducateur, éducateur spécialisé, éducateur de jeunes enfants, technicien de l'intervention sociale et familiale et conseiller en économie sociale et familiale.

Dans les métiers d'art, la gamme est variée et comprend les arts et techniques du verre (vitrailiste, souffleur de verre), mais aussi les métiers de la pierre, le tapisier d'ameublement, l'ébéniste.



Adil El Garras,
apprenti en assurance

« Je prépare un BTS Négociation et Relation Client (NRC) appliqué à l'assurance en alternance au CFA de Laxou et dans un cabinet de courtage à Neufchâteau. J'ai opté pour ce secteur car il est présent dans notre quotidien, avec des produits très diversifiés, parce qu'il évolue beaucoup et qu'il offre des opportunités d'emploi liées aux départs à la retraite. J'ai choisi l'apprentissage car après des années de théorie à l'université, je souhaitais toucher au concret, à la pratique. L'assurance

est un secteur qui me paie bien, avec du travail de terrain, de prospection, l'importance du rôle de conseil auprès des particuliers ou des professionnels, de la recherche d'information sur le produit qui correspond le mieux au client. En tant qu'apprenti, me permet aussi de toucher un salaire, qui fait que l'on participe véritablement dans le jeu du salarié de l'entreprise, on a un pied dans la vie active. La rémunération participe aussi aux frais de déplacement entre le CFA et l'entreprise, et, dans mon cas, elle me paie mes costumes ! »

Dans les soins personnels, on entend essentiellement le métier de coiffeuse et d'esthéticienne qui font tant rêver...

Dans le commerce, on peut être amené à vendre différents produits comme l'alimentaire, les produits d'équipement courant [électroménager, jouets, habillement,...], les fleurs, les pièces de rechange en équipement automobile.

Dans le domaine administratif, qu'on appelle aussi « tertiaire » on retrouve la comptabilité, le secrétariat, l'accueil-assistance-conseil, la gestion en PME-PMI, le management mais également, les métiers de la banque, de

l'assurance et les professions immobilières.

Enfin, beaucoup d'autres activités existent dans l'informatique [développeur d'application, administrateur de réseaux locaux d'entreprises...], dans la communication visuelle [sérigraphie, signalétique, graphisme et impression...], dans la qualité ou dans l'environnement et la sécurité. Ainsi, un seul secteur couvre une multitude de métiers différents qui nécessitent des aptitudes et motivations différentes au regard de leurs conditions d'exercice et perspectives d'évolution. Il est impératif de bien s'informer sur chacun d'eux avant de faire son choix.



David Merlier,
apprenti en électricité

« Je suis en apprentissage depuis trois ans, chez Philippe Tournois, un artisan électricien installé à Bar-le-Duc. J'ai d'abord suivi un parcours en BEP électrotechnique, et cette rentrée, j'entame la deuxième année de Bac électrotechnique, au CFAI de Bar-le-Duc, hébergé à l'Amifop-Asfor. Le métier, je l'ai d'abord abordé par le biais d'une formation initiale dans une école. Je n'ai pas été convaincu, car à mon sens, lorsque l'on choisit la filière électrotechnique, il est bon d'apprendre la théorie, bien

sûr, mais également de mettre tout en pratique. L'apprentissage permet les deux, c'est pour cela que je me suis redirigé vers cette voie. Après de mon maître d'apprentissage et de mon patron, qui a suivi des formations pour maîtriser les techniques vertes, j'apprends les ficelles du métier et découvre les nouveautés, comme les panneaux photovoltaïques, dont nous avons la charge du raccordement. Ce n'est pas la plus grosse partie de notre activité, mais il est important de rester informé de ce qui se fait. »

Ton contrat

La signature de ton contrat

Tu peux signer ton contrat trois mois avant et jusqu'à trois mois après la date de début de formation au CFA. Tu peux donc commencer ton contrat durant tes vacances. D'abord à temps plein, puis en alternance une fois que la formation a commencé dans ton CFA.

Attention : les élèves sortis de 3^e peuvent signer un contrat d'apprentissage à compter :

- du 1^{er} jour des vacances s'ils ont 15 ans révolus ;
- du jour de leur 15^e anniversaire s'ils sont nés entre le 1^{er} juillet et le 31 août ;
- du 1^{er} jour de la rentrée, sous réserve d'une autorisation délivrée par l'Inspection académique, s'ils sont nés après le 1^{er} septembre et avant le 31 décembre.

Durée de ton contrat

Généralement, un contrat dure deux ans, mais il peut varier en fonction du diplôme préparé.

À savoir

La période d'essai du contrat est de deux mois et en fait partie.

Le contrat doit être signé avant l'entrée en entreprise ou au plus tard le 1^{er} jour de travail.



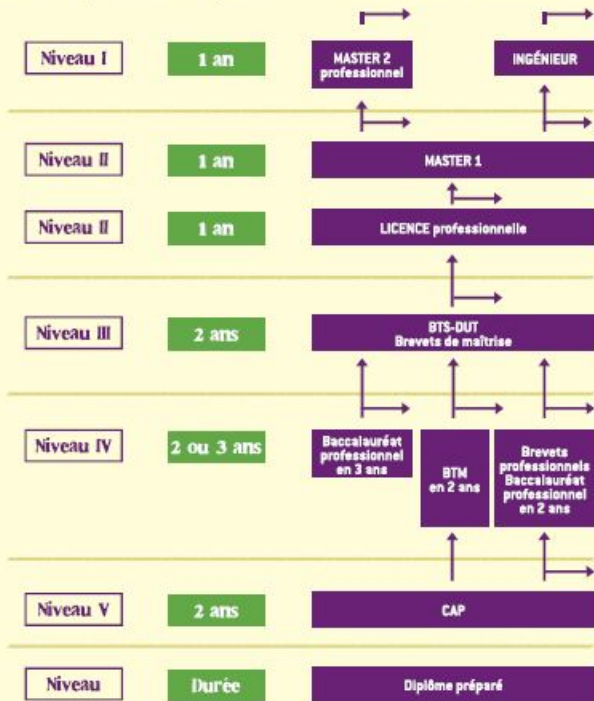
L'avis de...

Bernard Karpp,
Responsable du service technique et développement
de Stiebel Eltron à Metz

« L'entreprise, quel que soit le service, a toujours pris des jeunes en apprentissage. Lorsque l'IUT de Metz a créé, en 2009, la licence professionnelle GREEN orientée « énergies renouvelables », c'est naturellement que nous avons été contactés pour intégrer un élève. De septembre à septembre, celui-ci a pu prendre le pouls de la saisonnalité, de l'évolution de l'activité de l'entreprise. L'apprenti GREEN était à temps plein pendant les mois d'été, cela a permis de mener de véritables projets. L'apprentissage a un intérêt certain : le but premier, c'est d'apporter un plus à l'entreprise car la présence d'un apprenti induit une implication des techniciens, des tuteurs qui se remettent à niveau, rafraîchissent leurs connaissances à son contact. Chez Stiebel Eltron, nous prenons des apprentis dans tous les secteurs, y compris en comptabilité. L'un des jeunes qui a fait une alternance de deux ans chez nous a d'ailleurs été embauché. L'alternance d'un mois en entreprise et un mois en centre permet véritablement de suivre le jeune, mais aussi d'obtenir des résultats pour l'entreprise. C'est du donnant-donnant. »

Plusieurs voies vers un emploi

L'apprentissage, c'est autant d'entrées possibles que de profils. Quels que soient ta formation initiale, ton dernier diplôme et ton parcours, il y a forcément une porte d'entrée pour toi ! Et toutes ces voies mènent à l'emploi !



CAP : certificat d'aptitude professionnelle. BP : Brevets professionnels. BTM : Brevet de technicien des métiers. BTS-DUT : Brevet de technicien supérieur - Diplôme universitaire de technologie. Licence professionnelle : ce diplôme se prépare en université (IUT ou UPF) après deux années d'enseignement supérieur (DEUG, DUT ou BTS) ou d'un titre ou diplôme homologué au niveau II par l'État.
Master : obtenu après deux ans d'études après la licence.

i
o
i
r
p
m
c